

Les marchés rouverts suite à un arrêté du Préfet de la Drôme

Par arrêté préfectoral, tous les marchés rouvrent désormais au public, dans le respect des gestes barrières, de la distanciation physique et du port du masque, obligatoire.

Les marchés déjà ouverts

- Lundi : place Danton de 7h30 à 12h30
- Mardi : place de l'Europe de 7h30 à 12h30 et Halle St-Jean de 14h à 17h30
- Mercredi : place de la Paix de 7h30 à 12h30 et boulevard Maurice Clerc de 8h à 18h30
- Jeudi : place des Clercs de 7h30 à 12h30
- Vendredi : place Faventines de 7h30 à 12h30
- Samedi : place des Clercs de 7h30 à 12h30

Les marchés qui rouvrent cette semaine

- Mercredi : place Championnet (Valensolles) de 7h30 à 12h30 à partir du 27 mai
- Jeudi : rue Marx Dormoy (Grand Charran) et place Jean Perrin (Le Plan) de 7h30 à 12h30 à partir du 28 mai
- Vendredi : avenue Georges Clemenceau (Polygone) de 7h30 à 12h30 à partir du 29 mai
- Samedi : place de l'Europe de 13h à 18h et boulevard Maurice Clerc de 8h à 18h30 à partir du 30 mai.

Dans l'enceinte des marchés alimentaires : pas d'embrassade ni de poignées de main, respect des gestes barrières, service effectué par les commerçants eux-mêmes.



CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr